



Mairie
08000 WARCQ
03.24.56.01.62
warcq@orange.fr
www.warcq.fr

ARRÊTÉ N° 35 - 2023

Arrêté de circulation et de stationnement Promenade des Bertholet

Travaux de branchement ENEDIS

Le Maire de WARCQ,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2212-1, L2212-5, et L 2213-1 à L 2213-6 relatifs au pouvoir de Police, de la Circulation et du stationnement,

Vu l'article R 225 du Code de la Route,

Vu la demande présentée par l'entreprise E2L, ZI de Tavannes 55100 VERDUN, pour le compte d'ENEDIS, concernant des travaux de terrassement et de raccordement, face au n° 53 Promenade des Bertholet, au droit de l'Impasse Louis Gabriel Croison,

Considérant que pour les besoins des travaux, il y a lieu d'interdire le stationnement au droit des travaux,

ARRÊTE

Article 1 : Les restrictions de circulation et de stationnement, situées dans l'agglomération de la Commune de WARCQ énoncées dans les articles ci-dessous, prendront effet :

Du mardi 7 mars 2023 jusqu'à la fin des travaux.

Article 2 : Un empiètement sur chaussée sera effectué, au droit des travaux, par les véhicules de chantier.

Article 3 : Le stationnement sera également interdit sur cette impasse, au droit des travaux.

Article 4 : Les panneaux de signalisation matérialisant cette réglementation seront mis en place par l'entreprise E2L

Article 5 : Monsieur le Commissaire de Police, Monsieur l'agent de Police Municipale, et tout agent de la force publique, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 6 : Une copie du présent arrêté sera adressée à :

*Monsieur le Président du Conseil Départemental des Ardennes,
Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique des Ardennes,
Monsieur l'agent de Police Municipale,
Monsieur le Responsable du Services du SAMU,
Monsieur le Directeur du SDIS.*

Fait en Mairie de WARCQ, le 23 février 2023.



Le Maire de WARCQ,

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'P' followed by a horizontal line and a vertical stroke.

Marie-Annick PIERQUIN.